



Wallonie

Commune de Houffalize

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de :

Permis d'urbanisme

Le demandeur est **Mr Xavier LERUTH** demeurant Buret, 75 à 6662 HOUFFALIZE.

Le terrain concerné est situé à 6660 HOUFFALIZE, Buret, 75 et cadastré Div. VI, Sect. F, n° 244 H.

Le projet consiste en **la reconstruction d'un hangar vétuste à fonction de garage, atelier de remplacement de pneus et stockage /entreposage de matériel automobile et remise diverse** et présente les caractéristiques suivantes ; Ecarts au Guide Communal d'Urbanisme GCU – UU2 au point de vue de :

- Implantation non conforme car volume implanté sur l'alignement et non la LAEC (idem bâtiment initial)
- Rapport Longueur /Largeur non compris entre 1,2 et 2 (3,12 idem bâtiment initial);
- Utilisation de panneaux translucide en guise de coupole faitière ;
- Utilisation de dalle de béton lavé (gravier fin) de ton blanc cassé de gris comme matériau de parement.

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 8h30 à 16h30 à l'adresse suivante : Administration Communale de Houffalize, rue de Schaerbeek n° 1 à 6660 HOUFFALIZE

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service urbanisme, téléphone : 061/28.00.58, dont le bureau se trouve à : rue de Schaerbeek n° 1 à 6660 HOUFFALIZE

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 01.05.2021 au 17.05.2021 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration Communale de Houffalize, rue de Schaerbeek n° 1 à 6660 HOUFFALIZE.

Afficher le 24/04/2021